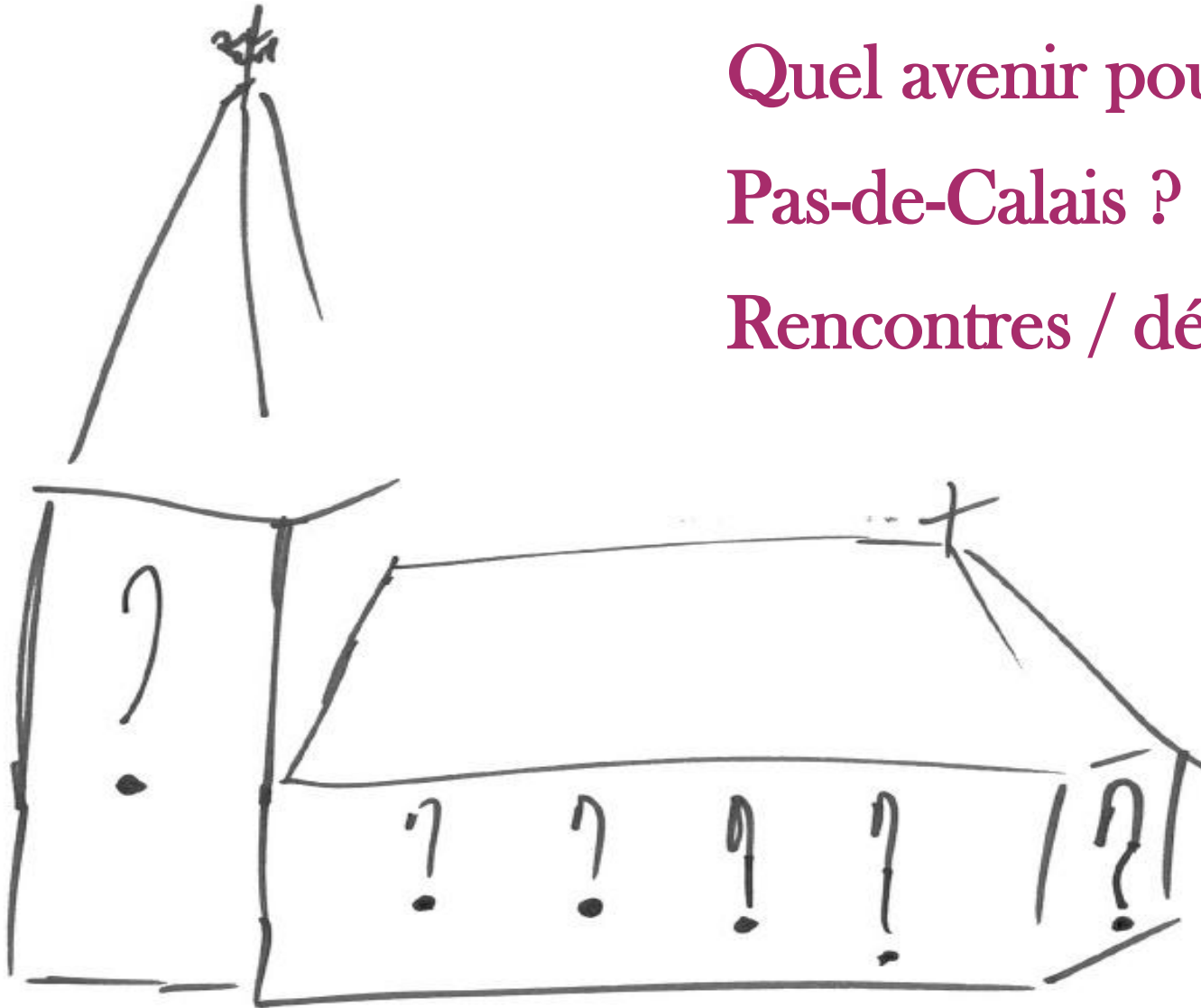


15 octobre 2011 à l'hôtel Atria d'Arras

Quel avenir pour nos églises dans le  
Pas-de-Calais ?

Rencontres / débats



# Sommaire

Pourquoi un débat?

Le diocèse d'Arras en quelques mots

Le programme et les intervenants

Renseignements pratiques



# Nos églises... Quel devenir ?

Plus de 1200 invitations ont été envoyées à destination des maires et des paroisses du Pas-de-Calais pour cette journée de rencontres et de débats à l'hôtel Atria d'Arras, le 15 octobre 2011. Cette manifestation est organisée par la Commission d'art sacré du diocèse d'Arras. Le but est de permettre à la société civile et à l'Église diocésaine d'échanger sur les enjeux liés à l'avenir de nos églises.

Beaucoup de questions se posent.

Les maires propriétaires, des bâtiments, dans la très grande majorité des cas, et les paroisses sont confrontés à des problèmes de conservation, d'entretien et d'ouverture des églises.

Comment réparer l'église ? Comment conserver le mobilier, les objets liturgiques ? Comment se prémunir des vols et des dégradations ? A quel moment ouvrir l'église ? Comment les habitants et le curé peuvent-ils utiliser le bâtiment ? Comment mettre en valeur l'église au point de vue touristique ? Comment favoriser un accueil pour tous les visiteurs ?

Pour répondre à ces problématiques et à bien d'autres, le diocèse d'Arras a fait appel à un ensemble d'acteurs du monde, civil, religieux qui se sont penchés sur ces questions.

Le matin, Monseigneur Jean- Paul Jaeger, évêque d'Arras et Monseigneur Roland Minnerath, archevêque de Dijon expliqueront le point de vue de l'Église et Monsieur Jean-Paul Delevoye, président du Conseil Economique Social et Environnemental, ancien président de l'Association des maires de France et maire de Bapaume, présentera lui, celui de la société civile.

Le diocèse d'Arras a quasiment les mêmes limites géographiques que le département du Pas-de Calais. Sa population, d'environ 1, 5 million d'habitants, est majoritairement chrétienne depuis 15 siècles. Elle a bâti de nombreuses églises pour se rassembler et vivre sa foi chrétienne. On compte aujourd'hui 1108 églises paroissiales, à cela, il faut ajouter les nombreuses chapelles disséminées sur le

territoire. La plus vieille des églises, Saint-Martin dans le village de Labourse, garde des traces du Haut Moyen-âge. Elle n'est pas la seule ! Nos églises sont pour beaucoup le reflet de constructions et de reconstructions dues aux guerres mais aussi à l'influence des modes architecturales des différentes époques.

La Révolution Française a calqué l'organisation territoriale sur celle des paroisses (un clocher par commune). Au cours du XXe siècle, l'exode rural a eu pour conséquence la construction de nouvelles églises dans les faubourgs des villes, actuelles banlieues. Aujourd'hui, la diminution de la pratique religieuse et du nombre de prêtres a poussé les diocèses à ériger de nouvelles paroisses constituées de plusieurs clochers. Pour le diocèse d'Arras, la réorganisation s'est faite en 2004 : 94 paroisses couvrent le territoire. Un curé peut avoir en responsabilité plus de 50 clochers.

Depuis plusieurs années, l'attrait que suscite le patrimoine religieux révèle, s'il le fallait, l'attachement de la population à ses racines...

Le dynamisme de nombreux maires et le soutien financier de la région Nord-Pas-Calais à travers la Fondation du Patrimoine attestent de la volonté de sauvegarder nos églises.

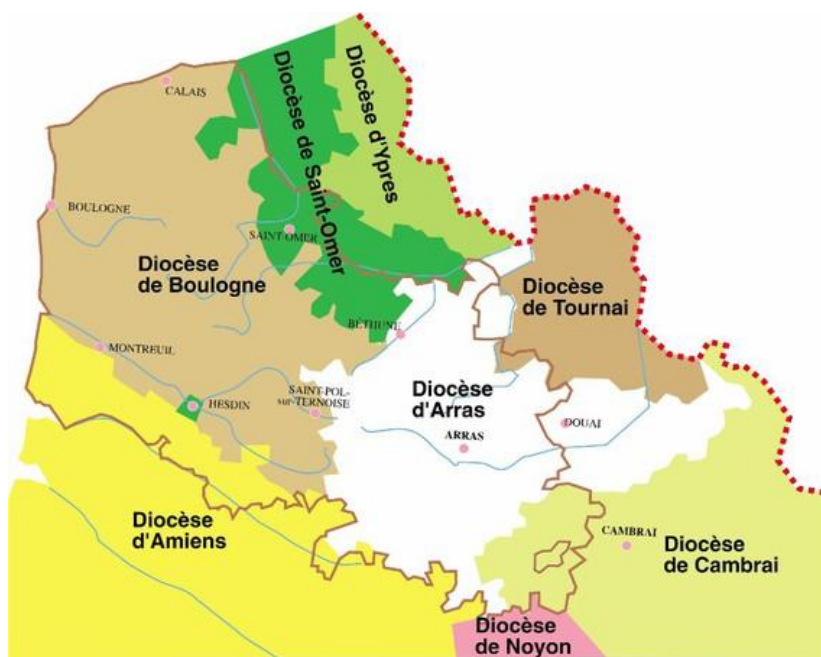
Cependant, certaines églises continuent de se dégrader et les vols répétés ont conduit à la fermeture d'édifices. Par ailleurs, des églises de campagne ne sont ouvertes qu'à de rares occasions.

L'après-midi, les intervenants professionnels aborderont des questions aussi variées que le financement, la protection, les aspects juridiques, les programmes de valorisation, les orientations pastorales et les partenariats possibles.

# Le diocèse d'Arras en quelques mots :

Selon la tradition, l'Artois est évangélisé par saint Martin vers 350. Saint Vaast, catéchiste de Clovis, est envoyé au VI<sup>e</sup> siècle pour implanter définitivement la foi chrétienne.

Le diocèse d'Arras connaît ses limites géographiques actuelles en 1802 lors du Concordat. Il est le résultat du regroupement de cinq parties de diocèses différents. On peut parfois retrouver les influences de ces différents diocèses dans l'architecture des églises. C'est la raison pour laquelle le diocèse compte aujourd'hui trois cathédrales : Arras, Boulogne-sur-Mer et Saint-Omer.



Superposition des limites actuelles du diocèse sur les anciens diocèses.

Le Pas-de-Calais compte 1108 églises réparties dans 895 communes. Comme pour le département découpé en pays, le diocèse est divisé en dix doyennés qui ont approximativement les mêmes limites. Les clochers sont regroupés en 94 paroisses. Celles-ci ont un affectataire, le curé en charge d'une paroisse.

Pour aider les prêtres dans leurs missions quotidiennes, des équipes d'animation de la paroisse formées de laïcs collaborent avec les prêtres dans de nombreux domaines : préparation des mariages, des enterrements, catéchèse... En ce qui concerne le bâtiment, chaque paroisse a un responsable du immobilier ayant pour mission une veille permanente sur l'entretien et l'état des bâtiments.



**94 paroisses rassemblées en 10 doyennés.**  
**1108 églises réparties sur 895 communes**  
**80 églises appartiennent au diocèse sur les 1108.**  
**Un responsable immobilier par paroisse**

# PROGRAMME

9h15 Introduction.



**M<sup>sr</sup> Jean-Paul JAEGER**

Evêque d'Arras

9h30 Un patrimoine à promouvoir, des églises à faire vivre.



**M<sup>sr</sup> Roland MINNERATH**

Archevêque de Dijon

Responsable du groupe de travail « Faire vivre nos églises »

10h15 Un patrimoine à promouvoir : des églises à entretenir



**Jean-Paul DELEVOYE,**

Président du Conseil Economique Social et Environnemental

Ancien président de l'Association des maires de France

Maire de Bapaume

11h Les églises du Pas-de-Calais : une diversité historique

11h30 Pourquoi des églises ?



**Gérard GUILLAUME**

Président des Amis de la Basilique de Neuvy-Saint-Sépulcre (Indre)

13h30 Conserver un patrimoine

*Table ronde avec :*

**Philippe Hertel**

Conservateur des Monuments Historiques.

**Catherine MADONI**

Architecte des bâtiments de France

**Eric Blot**

Conseiller sûreté des patrimoines

Ministère de la culture et la communication



**Monique Durbise**

Responsable du Service diocésain d'art sacré, Arras.

**Franck Legrand**

Animateur Fondation du patrimoine.

14h45 Accueillir

*Table ronde avec :*



**Michel ROSSI**

Ancien président de CASA (Communautés d'accueil dans les sites artistiques)



**Diana HOWNSLOW**

Directrice de Pas-de-Calais tourisme



**Benoît Blanc**

Directeur du musée de Montreuil-sur-Mer

16h Pause

16h15 Des partenariats

*Témoignages :*

Partenariats entre municipalités et paroisses

Les églises au centre de projets culturels



# Renseignements pratiques :

Site de la rencontre (5 minutes de la gare):

**Hôtel Mercure Atria d'Arras**  
58 boulevard Carnot  
62000 Arras

Contact presse :

Marie Lehy (Chargée de missions pour la Commission d'art sacré).

BP 1016, 103 rue d'Amiens, 62008 Arras cedex.

03.21.21.40.08 ou 06.74.24.01.10

Bibliographie

- ✓ Les églises communales, textes juridiques et guide pratique, les éditions du CERF, Paris, 1995.
- ✓ Eglise de France Document épiscopat N°2/2009, 60 pages
- ✓ Intervention de Mgr Dagens, au Sénat, le 11 septembre 2007

